

## H. — Chroniques

## NOTE SUR LES DATTES EN TUNISIE (1)

Tant au point de vue alimentaire (2) que par le rôle de monnaie d'échange qu'elle remplit, la datte est l'un des facteurs économique, social et même politique les plus importants concernant les populations sahariennes.

La culture du palmier-dattier constitue l'activité essentielle des habitants du sud tunisien.

On compte en Tunisie environ 2.800.000 palmiers-dattiers, dont 1.800.000 en pleine production et près de 650.000 palmiers mâles, environ non productifs.

Les palmeraies les plus réputées sont celles de *Djerid* (Tozeur Nefta, El Oudiane) et celles de *Nefzaoua* (région de Kébili). Celles de Gabès, Djerba, Gafsa, Medenine, Zarzis et Fom-Tatahouine, trop près de la mer ou exposées aux vents froids, ne produisent que des dattes communes, servant exclusivement à la consommation locale.

Les hybridations successives ont fait que les qualités sont extrêmement variées. Quelques-unes seulement ont une importance économique.

On peut classer les dattes en deux groupes principaux : les dattes sèches et les dattes molles.

Parmi les variétés à chair molle, vient en premier lieu la « Deglat-en-Nour » de saveur très fine, de couleur dorée, transparente et qui possède une grande faculté de conservation.

La « Ftimi-ou-Alligh », principale variété du *Djerid*, est excellente, très sucrée, en général assez

grosse, de couleur brune et d'un prix inférieur à celui de la « Deglat-en-Nour ».

Pour les autres qualités, les quantités récoltées sont moins importantes et leur faculté de conservation laisse souvent à désirer.

Parmi les dattes sèches viennent, par ordre d'importance, la « Kenta » et la « Horra », qui sont presque en totalité consommées en Tunisie même.

Le rendement est variable suivant les variétés et les années.

Les « Deglat-en-Nour » ne donnent guère plus de 25 à 40 kgs par arbre tandis que certaines variétés communes en donnent 60 à 80. Dans les bonnes années, certains arbres arrivent à produire jusqu'à 100 à 120 kgs de dattes.

Seules la « Deglat-en-Nour » et l'« Alligh » bénéficient de la *standardisation* et de la marque « Tunisia », double garantie de qualité.

Jusqu'en 1946, les exportations de dattes « Deglat-en-Nour » se faisaient en caisses d'origine remplies au pied de l'arbre. Depuis cette date l'O.T.U.S. (3) s'est efforcé de promouvoir l'installation en Tunisie d'usines de conditionnement qui se sont implantées à Sfax, Tozeur, Kébili, Sousse et Tunis.

La technique du *conditionnement* comprend les opérations suivantes : le lavage, le blanchissement, le trempage, un second lavage et séchage, la déshydratation, le triage, le glaçage et enfin la désinsectisation.

Les exportations tunisiennes de dattes ont porté pour la campagne 1949-1950, sur 4.741.600 kgs brut et 3.665.000 net.

(3) Office tunisien de standardisation.

## LE PARC AUTOMOBILE DE LA TUNISIE (1)

IMPORTATIONS  
DE VEHICULES AUTOMOBILES EN 1950

PAYS D'ORIGINE	Pour le transport des personnes		Camions	
	Nbre	Valeurs (1.000 francs)	Nbre	Valeurs (1.000 francs)
France .....	2.945	1.292.066	1.018	499.529
Gde-Bretagne ..	84	37.147	10	27.806
Etats-Unis ...	56	33.601	12	43.950
Algérie .....	15	7.204	5	1.103
Maroc .....	1	75	1	236
Libye .....	—	—	1	200
	3.101	1.370.093	1.047	572.824
Totaux en 1949	2.545	895.519	1.400	358.844

(1) Extrait d'une étude de M. Jules Lepidi, publiée sous ce titre dans le n° 52, mai 1951, du *bulletin économique et social de la Tunisie*.

Compte tenu des immatriculations des véhicules neufs, des mutations ou radiations, l'inventaire du parc automobile, au 31 décembre 1950, a permis de dégager la statistique suivante :

## LE PARC AUTOMOBILE

	Au 31-12 1949	Au 31-12 1950
Voitures de tourisme ..	13.276	16.830
Motocyclettes .....	3.763	4.241
Camions et camionnettes	7.257	8.507
Autocars .....	438	523
Voitures commerciales.	332	561
Triicycles .....	125	143
Véhicules autres (1) ..	115	337
	25.306	31.142

(1) Tracteurs industriels, véhicules à avant train moté routier ou agricole.

RECENSEMENT DU PARC AUTOMOBILE AU 31 DECEMBRE 1950

	Alle- magne	Grande- Bretagne	U.S.A.	France	Italie	Divers	Total général
Voitures de tourisme ...	351	63	1.667	14.133	579	37	16.830
Voitures commerciales ..	—	78	74	394	8	7	561
Autocars .....	26	1	47	364	78	7	523
Camions et camionnettes.	262	119	1.940	4.965	1.167	54	8.507
	639	261	3.728	19.856	1.832	105	26.421

Les véhicules français occupent de très loin la première place. Sur 16.830 voitures de tourisme, on compte, par exemple, 84 % de marques françaises et 10 % de marques américaines.

Le pourcentage des marques métropolitaines est plus faible en ce qui concerne les camions et camionnettes.

La comparaison des statistiques de 1950 et de 1949 montre que l'expansion du parc automobile n'a pas été uniforme pour toutes les catégories de véhicules.

En particulier, le nombre de voitures de tourisme a subi une augmentation très sensible correspondant à un arrivage mensuel moyen de près de 300 unités : ce parc s'est accru de 26 %, par rapport à l'année précédente, alors que l'effectif utilitaire (camions et camionnettes) n'a progressé que de 18 % (soit une immatriculation mensuelle moyenne de 107 unités).

Parmi les voitures de tourisme, on note un accroissement plus important des « petites puissances » (le nombre de 4 CV a presque doublé en un an) et les 11 CV (le parc en compte 30 % de plus qu'en 1949).

REPARTITION DES VEHICULES DE TOURISME PAR PUISSANCE ET DATE DE MISE EN VENTE

Puissance fiscale (Nombre de CV.)	Date de mise en service			Total
	Avant 1943	De 1943 à 1949	1950	
2 .....	—	1	—	1
3 .....	172	252	103	527
4 .....	170	1.085	1.294	2.549
5 .....	205	8	1	214
6 .....	1.318	1.664	6	2.988
7 .....	259	257	600	1.116
8 .....	1.053	85	—	1.138
9 .....	1.240	40	—	1.280
10 .....	538	39	1	578
11 .....	1.355	1.366	471	3.192
12 à 16 ..	1.070	903	318	2.291
17 à 23 ..	580	262	40	882
Au-dessus de 23 ...	39	24	9	72
	7.999	5.986	2.843	16.828

LES CHEMINS DE FER TUNISIENS EN 1950 (1)

LIGNES EXPLOITEES  
TRAVAUX — MATERIEL ROULANT

1° Lignes exploitées. — La longueur des lignes exploitées s'est trouvée réduite de 19 kms 702 au cours de l'exercice 1950 par suite de la dépose de la ligne de Bir-Kassa à La Laverie. Elle est, au 1<sup>er</sup> janvier 1951, de 1.637 kms 827.

2° Travaux. — Outre les travaux d'entretien courant, les services ont effectué de nouveaux renforcements de voies par resserrement du travelage, substitution de traverses métalliques aux traverses en bois et renforcement des rails.

Divers travaux de reconstruction ont, par ailleurs, été achevés ou sont activement poursuivis, notamment en ce qui concerne le logement du personnel.

3° Matériel roulant. — La situation du parc du matériel roulant et de traction était, au 1<sup>er</sup> janvier 1951, la suivante :

Locomotives ....	} à vapeur .....	227
		Diesel électriques ....
Autorails .....		23
Voitures .....		156
Voitures-bars et voitures-restaurants ....		4

(1) Extrait du rapport du conseil d'administration de la compagnie fermière des chemins de fer tunisiens pour l'exercice 1950, à l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 1951.

Fourgons et wagons ..... 3.617

La composition du parc se trouvera d'ailleurs très sensiblement modifiée, à l'issue de la présente année, en raison de la mise en service progressive du matériel roulant et de traction en cours de livraison, objet des commandes qui ont été passées au titre du programme de modernisation et d'équipement.

PROGRAMME  
DE MODERNISATION ET D'EQUIPEMENT

L'exécution du programme de modernisation et d'équipement est actuellement entrée dans sa phase finale.

En effet, s'ajoutant aux six autorails Renault mis à la disposition du réseau dès 1949, deux autorails Decauville sont, d'ores et déjà, parvenus à Tunis, dix autres et douze remorques devant être livrés, en principe, avant même la fin de l'exercice 1951.

On a enregistré, en outre, la réception de neuf locomotives Diesel électriques, de marque Alsthom, destinées au réseau métrique. Vingt-quatre machines du même type, constituant le solde de la commande, seront mises en service dans les sept ou huit mois à venir, sauf retard imprévu.

L'utilisation de l'ensemble de ces engins permettra notamment de déclasser 150 locomotives à vapeur envi-

ron, dont la cadence de réparation a été sensiblement ralentie de ce fait.

Par ailleurs, la construction et l'aménagement des installations destinées à recevoir ce nouveau matériel et, notamment du dépôt de Dubosville, se poursuivent favorablement.

Enfin, la mise en service de 600 wagons neufs, livrés à concurrence de 75 %, et la généralisation du frein Westinghouse doivent contribuer à une amélioration constante des conditions d'exploitation.

Il y a donc lieu d'espérer que, dès l'exercice en cours, pourront être constatés les premiers résultats du programme de modernisation et d'équipement.

Une période de mise en place sera toutefois nécessaire avant que les effets en puissent être pleinement ressentis.

#### RESULTATS D'EXPLOITATION

1° *Trafic*. — Bien que les circonstances économiques aient été relativement moins favorables en 1950 qu'au cours de l'année précédente, notamment en ce qui concerne les céréales, le trafic a néanmoins été satisfaisant.

Les grèves qui se sont poursuivies au début de l'année dans les mines du Djebel-Djerissa et de Kalaa-Djerda, ainsi que le conflit qui opposait, à la même époque, les producteurs d'alfa à leurs acheteurs britanniques ont, il est vrai, compromis les résultats du premier trimestre, mais le trafic a repris son cours normal en mars, et les recettes ont été sensiblement supérieures, pour l'ensemble de l'exercice, à celles de l'an dernier, notamment en raison du relèvement de certains tarifs exceptionnellement bas.

En outre, la mise en application du plan de

coordination et, en particulier, la déflation du parc routier joint à la délimitation de certaines zones spécialement réservées au chemin de fer, ont, d'ores et déjà, pour résultat d'atténuer, dans une certaine mesure, les dommages constants qu'impose à ce dernier sa qualité de service public.

2° *Recettes*. — Les recettes d'exploitation se sont élevées, en 1950 (impôt compris), à ..... Frs 2.251.409.060

Elles présentent par rapport à celles de l'an dernier qui étaient de Frs 2.030.970.783 une augmentation de ..... Frs 220.438.277 soit 10,8 % environ.

3° *Dépenses*. — Les dépenses inscrites au débit du compte d'exploitation se sont élevées à ..... Frs 3.183.315.555

Elles présentent par rapport à celles de 1949 qui étaient de ..... Frs 3.273.133.317 une diminution de ..... Frs 89.817.762

soit environ : 2,7 %, alors que les dépenses de 1949 étaient supérieures de ..... Frs 787.478.782 à celles de 1948, soit un accroissement relatif de 31 %.

Ainsi, malgré la hausse des prix, malgré la revalorisation des traitements, malgré l'augmentation des allocations familiales, malgré la mise en vigueur d'une troisième tranche de reclassement, l'expansion des dépenses a pu être comprimée.

Ce résultat a été acquis grâce à de sévères mesures d'économie, à un aménagement rationnel des effectifs, à une centralisation aussi des services du personnel dotés désormais d'un matériel mécanographique très moderne.

#### NOTE SUR LES AGRUMES EN TUNISIE (1)

C'est surtout depuis une quinzaine d'années que l'agrumiculture s'est développée en Tunisie sur le plan commercial.

La surface, actuellement complantée, est de 5.500 ha., les nouvelles plantations atteignant au minimum 100 ha. par an.

La région la plus importante, actuellement, au point de vue production demeure celle du Cap Bon (Caidat de Soliman : 952.000 arbres — Caidat de Nabeul : 413.000).

Ce développement est dû à deux facteurs : conditions naturelles favorables, proximité de Tunis qui est le centre de consommation le plus important de la Tunisie et le port principal d'exportation.

Des trois pays nord-africains, c'est la Tunisie qui offre la gamme la plus large de variétés, sous-variétés et types originaux d'agrumes de toutes sortes. Ces diverses espèces sont représentées dans les proportions suivantes :

Oranges .....	57 %
Clémentines .....	4 %
Mandarines .....	11 %
Citronniers .....	13 %
Autres .....	5 %

Parmi les oranges, citons :

- la « maltaise » demi-sanguine ou « portugaise », dont il n'y a plus à vanter ses qualités gustatives ; son poids est de 100 à 180 grs, et sa résistance aux longs délais de route est moyenne ;
- la « maltaise » blonde, aussi bonne que la précédente, mais plus délicate ;
- les « navels », moins répandues, précoces et très grosses ;

(1) Source : Bulletin de l'office tunisien de standardisation et revue française de l'orangeur — mars 1951.

— la « Thomson's » et la « Washington », et quelques plantations « Valencia-late » et de « Hamlin ».

La production s'élève actuellement à plus de 325.000 quintaux.

En tête des citrons, vient le citron commun, ou « arbi », qui est produit en abondance ; le « lunari », qui est un fruit remarquable par sa grosseur ; l'« eureka », qui tend à prendre une place de plus en plus importante dans les vergers tunisiens.

La mandarinier se trouve en quantité limitée, dont quelques clémentiniers « montréal ».

Enfin le pomélo « marsh seedless », remarquable par sa grande productivité, l'absence de pépins dans les fruits et leur goût agréable ; il existe aussi quelques pomélos roses.

Les exportations ont repris de l'ampleur depuis 1945 ; de 10.000 quintaux auxquels elles s'étaient élevées pour la campagne 1947-1948, elles ont atteint 187.130 quintaux pour la campagne 1949-1950, dont 119.927 quintaux sur la France et le reste sur la Hollande, l'Allemagne et la Suisse.

En ce qui concerne l'industrie de transformation citons une trentaine d'usines susceptibles de préparer des confitures et des pulpes de fruits et trois usines procédant à la préparation des jus de fruits par « flash pasteurisation ».

Une mention spéciale doit être réservée à la production du « néroli » et du « petitgrain bigaradier » dans la région de Nabeul qui sont des essences très cotées.

Les cotations de ces agrumes sont variables et subissent les cours du marché marseillais ; les efforts déployés par le comité permanent nord-africain des agrumes, créé en 1949, tendent à normaliser le marché

## L'ARTISANAT TRADITIONNEL ET LES TAPIS ALGERIENS (1)

Lorsqu'on parle d'artisanat en Algérie, on entend désigner les travaux de caractère traditionnel. L'artisanat algérien est donc très différent des travaux strictement utilitaires que peut suggérer ce terme très général. La production de nos artisans, par sa qualité, son style propre, ses particularismes régionaux, constitue à n'en pas douter un des plus beaux fleurons du patrimoine artistique de l'Algérie. Peut-être eut-il été préférable alors d'employer le terme d'art populaire. Il est permis d'hésiter, certes, mais il convient de s'en tenir à l'appellation courante, car l'art évoque une activité libérée de la tutelle de l'utile. Les travaux de la famille musulmane d'Algérie sont, si l'on veut, à mi-chemin entre l'art et l'utilitaire. Les objets sont exécutés dans un but précis, ils répondent à des besoins très définis : habitat, vêtement, nourriture même, mais l'artisan est souvent plus qu'un habile ouvrier ; souvent son génie personnel, appuyé sur une tradition plus ou moins souple, s'exprime dans un décor original, qui s'inscrit dans le style d'une époque, d'une population, voire d'une ville particulière.

Il y a, en Algérie, deux formes d'artisanat, La première a été, dans le passé, solidement organisée en corporations assez semblables à celles du moyen-âge français : elle avait ses quartiers, ses rues, ses chefs et ses pairs. Un règlement strict, droit coutumier plutôt que code juridique écrit, lui servait de cadre et la protégeait de toute anarchie. C'est la forme qui se rapproche le plus de l'artisanat tel qu'on le conçoit généralement. Elle compte davantage d'ouvriers habiles que d'artistes proprement dits, elle vise au commerce, elle a enseigne et boutique. Cet artisanat ne groupe généralement que des hommes et est essentiellement citadin. Il répond aux besoins posés par la densité croissante du groupe rendant nécessaire la spécialisation et la division du travail.

Nous verrons que, si cette organisation rigide n'allait pas sans présenter de sérieux inconvénients, elle ne manquait pas de gros avantages et l'on peut dire, sans risque d'exagération, que, sans la corporation, bien des métiers artisanaux seraient morts depuis plus d'un siècle.

A côté de cet artisanat solidement constitué, une deuxième forme du travail familial doit être signalée. A vrai dire, il y a peut-être abus de qualifier d'artisanat ces occupations limitées au groupe vital. Ici nous n'avons ni boutique, ni atelier, ni vente, sauf exceptions rares. La femme, car ce travail intéresse surtout la femme, tisse ou confectionne des poteries pour les besoins de la famille tribale ou non. Son activité répond à des nécessités impérieuses du groupe : habitat, vêtement, nourriture. Elle tisse les bandes de laine et de poil de chameau qui, cousues les unes aux autres, constitueront la couverture de la tente ; elle lave, file, teint la laine et en confectionne des tissages qui isoleront les habitants du froid et de l'humidité de la terre, serviront de couche ou de couverture, assureront la séparation, sous la tente, entre les hommes et les femmes, enfin deviendront les vêtements des nomades. Tous ces objets sont ornés d'un décor particulier à chaque tribu, voire à chaque portion de tribu et constituent une variété particulièrement séduisante.

La femme sait aussi modeler, à l'aide de ses seules mains, de curieuses poteries aux galbes surprenants qu'elle laisse sécher au soleil avant de les faire cuire grossièrement sous un feu de branches. Quelques poils de queue de vache, de la résine de thuya ou de lentisque lui serviront à orner cette vaisselle rudimentaire d'un fin décor géométrique dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Tout cela mérite vraiment le nom d'art populaire ; mais la suite du présent exposé fera

sans doute comprendre pourquoi il faut le considérer comme une des formes de l'artisanat.

L'homme, de son côté, a davantage tendance à se spécialiser même en économie rurale. Les bijoutiers de Kabylie, par exemple, installés dans de petites boutiques enfumées confectionnent, à l'aide d'un outillage rudimentaire, des parures d'argent rehaussées d'émaux cloisonnés et de corail naturel ; les sculpteurs sur bois travaillent le cèdre ou le noyer et, à l'aide d'un seul couteau de poche, décorent habilement de splendides coffres. Ils constituent ainsi un artisanat au sens propre du mot, mais ils semblent avoir échappé de tous temps à l'organisation corporative des grandes villes ; il convient donc de les classer avec les travaux familiaux que je viens de citer.

\*\*

Dans quel état se trouvent aujourd'hui ces deux formes de l'artisanat ?

L'artisanat organisé, celui des villes, s'étiole, végète et meurt irrémédiablement. Les raisons ?... Elles sont multiples : tout d'abord l'évolution sociale des masses a secoué le joug trop rigide de la corporation ; les artisans se sont libérés, mais aussi, ils ont perdu tout contrôle sur le recrutement, le compagnonnage et ont vu leurs professions envahies par un nombre invraisemblable de nouveaux venus, incompetents et peu scrupuleux. Ceci coïncidait avec le développement de l'industrie mondiale. L'Algérie, bien qu'en dehors de la course à la machine, s'est vue inondée de produits manufacturés meilleur marché que ceux des artisans traditionnels ; enfin la mode évolue rapidement. Les deux guerres ont eu pour conséquence la vente de surplus de l'armée. Les hommes adoptèrent en ville le costume européen, à la campagne et à l'usine les bleus, les treillis, les bourgerons qu'on leur offrait à vil prix. Bref, les tisserands à bras furent condamnés à disparaître à bref délai. Quelques uns subsistent encore à Tlemcen, mais je ne vois pas, pour ma part, ce qu'on pourrait faire pour les aider, la qualité de leurs travaux n'offrant pas assez de valeur artistique ou originale qui puisse en faire un objet d'exportation et de renommée à l'étranger.

Pour des raisons analogues, les dinandiers subirent la concurrence écrasante de la vaisselle et des ustensiles de ménage manufacturés et leur nombre n'a cessé de décroître.

Les tanneurs ferment peu à peu leurs installations et cherchent d'autres occupations.

Seuls, les bijoutiers et quelques brodeurs sur cuir vivent encore du produit de leur travail, mais, isolés, ils sont peu protégés contre la concurrence.

En résumé, on le voit, le tableau est des plus sombres pour ces corps de métiers autrefois si prospères.

Par contre, à la campagne, dans ce travail familial que nous avons évoqué tout à l'heure, l'évolution a été toute différente, ou plutôt, a eu des conséquences toutes différentes. Certes, le vieux vêtement a été abandonné au profit de cotonnades importées ; le nomade tend à se sédentariser et l'écuelle de terre, aux formes si séduisantes, fait place au bidon ou, depuis quelques années, à la nourrice d'essence américaine. Mais le touriste, l'europpéen en mal d'exotisme, ont découvert toute la beauté du décor traditionnel. Ils ont demandé à acheter ces magnifiques pièces de l'art populaire. Les vieux coffres kabyles, délaissés par les musulmans, ornent les intérieurs de maints européens d'Alger. Les écoles de l'académie ont étudié le moyen de transposer un décor traditionnel sur des objets plus en rapport avec nos goûts et nos besoins, et ainsi naît un nouvel artisanat. Un artisanat diffus, inorganisé, mais qui

(1) Source : Bulletin économique et juridique de l'office algérien d'action économique et touristique (OFALAC), n° 137, mars 1951.

peut ou se développer ou sombrer rapidement dans l'oubli, si l'on ne fait rien pour le sauver.

Voici ce qui s'est produit en effet et cela était inévitable : constatant qu'une possibilité de ressources nouvelles s'offrait à elles, les tisseuses se sont mises à produire vite, au petit bonheur, des tissages médiocres, mal teints : de même, les brodeuses d'Alger ou de Bône se sont laissées aller à la facilité. Les commerçants durent renoncer à commercialiser ces travaux et tout faillit être perdu irrémédiablement. Dans ce passage d'une activité relativement désintéressée au mercantilisme, comme on saisit ici toute la nécessité de la réglementation ancienne qui protégeait l'artisan presque malgré lui des conséquences d'un relâchement de la qualité de son travail !

\*  
\*\*

La situation de l'artisanat algérien, ainsi analysée, les problèmes qui se posent à ceux qui sont chargés de la protection et de la sauvegarde de ce patrimoine national apparaissent aussitôt.

La première catégorie d'artisans échappe à nos efforts, notre action ne pourra vraisemblablement pas les sauver de la ruine, et elle ne peut que se limiter à éviter la disparition de quelques spécialistes qualifiés : quelques tisserands de soie, quelques dinandiers, des bijoutiers, quelques brodeurs sur cuir. C'est peu, on le voit.

Toute notre attention doit au contraire être concentrée sur les possibilités de l'artisanat familial rural. Il faut rénover les arts régionaux, les mettre en valeur, étudier avec minutie la part qu'on peut en tirer pour en assurer le succès auprès d'une nouvelle clientèle, faire connaître ces objets originaux et trouver des débouchés en France ou à l'étranger.

C'est à cette tâche que s'est attelé le service de l'artisanat au Gouvernement général de l'Algérie.

Il serait fastidieux, sans doute, d'énumérer ses moyens d'action et d'analyser le fonctionnement de ce service relativement récent. Disons cependant qu'il dispose à Alger d'un cabinet de dessin, d'un service topographique et peut compter sur l'aide de l'école de teinturerie. A l'échelon départemental et régional des agents qualifiés, préparés à leur tâche par leur formation et un stage préalable, visitent, conseillent, guident, encouragent les artisans et prospectent le pays.

Des expositions permanentes sont organisées, à Alger et à Constantine, et seront développées jusqu'aux chefs-lieux des régions les plus fréquentées par les touristes. Un concours artisanal a lieu chaque année et est doté de nombreux prix, diplômes, primes en espèces, etc..., propres à encourager l'effort vers le travail parfait. Ces concours sélectionnent, en vue du concours métropolitain dit du « meilleur ouvrier de France ». Enfin, l'artisanat est largement représenté à toutes les foires métropolitaines ou internationales.

Sur le plan économique, des organismes tendant à la coopération sont créés et doivent faciliter l'écoulement des produits fabriqués.

\*  
\*\*

Une production, entre toutes, connaît la vedette et assure des ressources à des milliers d'Algériens, c'est le tissage du tapis.

Pays d'élevage, pays du mouton en particulier, depuis des âges très reculés, l'Algérie, avec toute l'Afrique du Nord, est le pays du tissage. Dans toutes les régions, les femmes utilisent encore le métier à tisser de leurs aïeules : un cadre vertical, grossièrement façonné, grossièrement assemblé, attaché avec des cordes aux murs de la maison ou aux poutres du toit lorsqu'il n'est pas fixé aux mâts de la tente. Parmi les travaux de la laine, le tissage du tapis paraît le plus intéressant du point de vue économique car, si dans bien des régions où il florissait jadis, il a disparu

partiellement ou complètement, il a pris ailleurs un tel essor qu'il a brisé les cadres traditionnels de l'artisanat pour devenir, en quelque sorte, une industrie manufacturière. L'artiste et l'ethnologue ne manquent pas de s'attrister de cette évolution qui prend souvent l'allure d'une révolution des mœurs ancestrales ; l'économiste, lui, se penche sur ces problèmes nouveaux avec bienveillance sinon avec satisfaction et, constatant là une ressource nouvelle, loin d'être négligeable, il étudie les moyens de normaliser ce nouveau commerce en évitant l'exploitation de la main-d'œuvre. Peut-être n'est-il pas utopique de rechercher une conciliation et de laisser à la tradition aussi bien qu'au progrès une part suffisante pour que les points de vue artistiques et commerciaux ne se trouvent pas compromis. C'est le vœu de l'administration et c'est l'œuvre qu'elle s'efforce de poursuivre en Algérie.

Le plus ancien type de tapis, connu en Algérie, est un tissage à points noués, long d'environ 6 m., sur 2 m. de large, à décor géométrique et à tons sobres : rouge pour le fond, bleu pour les éléments décoratifs. Quelquefois, le jaune et le vert sont ajoutés à ces teintes essentielles, mais ce n'est, si l'on peut dire, qu'à titre de compléments. Ce tapis, exécuté par des hommes, « les *reggams* », est souvent appelé « *quatifa* » ou « *guétif* », suivant les dialectes locaux. C'est le meuble essentiel de la tente, et on l'utilise aussi bien du côté des points noués, que nous avons coutume d'appeler l'endroit, que du côté opposé, que nous appelons l'envers.

On exécute, encore à l'heure actuelle, ces pièces dans le Djebel Amour et dans le sud du département de Constantine.

Traditionnellement, le « *reggam* » est un artisan qui travaille à façon au compte d'un client qui s'engage à le recueillir, à le nourrir, lui et sa famille, et à le vêtir tout le temps que durera le travail. C'est dire que ce tapis, dans l'histoire de l'Algérie, n'a jamais donné lieu à un véritable commerce, du moins tel que nous l'entendons aujourd'hui. Il est difficile de parler de vente bien que, sur les marchés locaux ou régionaux, certains tapis aient pu, exceptionnellement, faire l'objet de transactions commerciales.

\*  
\*\*

Sur de vieux thèmes berbères dans le sud du département de Constantine (tribus *Nemencha*, *Haracta* de la région s'étendant de Tébessa à Khenchela, région du Souf, aux environs d'El-Oued), les *reggams* ont composé de longs tissages à points noués, dont le décor s'inspire nettement des tapis d'Orient, en particulier des tapis turcs. Les points noués sont plus serrés que dans l'ancien *guétif* et coupés plus ras aussi. Les pièces obtenues sont magnifiques la plupart du temps. On peut seulement déplorer l'abandon des teintes végétales qui donnaient, autrefois, des gammes à la fois très harmonieuses, très sobres et très résistantes. L'emploi de mauvais produits tinctoriaux gêne souvent un travail remarquable par une composition où la fantaisie du tisseur ne connaît guère de limites.

Ce tapis, de haute valeur artistique, est fort apprécié et commence à être l'objet d'un commerce suivi.

Dans le Guergour, montagne berbère au nord de Sétif, on tissait, il y a encore peu d'années, un tapis admirable très fortement inspiré des tapis d'Anatolie, dont ils sont bien souvent une copie fidèle. Les teintes, fort harmonieuses, obtenues grâce à des colorants végétaux, comprenaient : le rouge violacé, le vert foncé, le bleu clair, le jaune clair et le jaune foncé. Un médaillon central rouge, très richement décoré, encadré de listels où l'on note des motifs décoratifs blancs serpentant sur des fonds bleus ou verts, caractérise ce tapis aux dimensions quelquefois impressionnantes.

Par malheur, ce tapis, autrefois tissé par des hommes, a disparu de la montagne. Les essais de cette technique, à Sétif en particulier, n'ont pas donné encore

tous les résultats qu'on est en droit d'espérer. Un gros effort, sera entrepris pour sauver ce tissage, certainement un des plus beaux de l'Afrique du Nord.

Dans le village de Kalaa, près de Mostaganem, les femmes de la tribu des *Beni Rached* confectionnent, depuis sans doute de très longues années, un très curieux tapis qui n'est pas sans analogie étroite avec le tapis de Rabat, nettement influencé lui-même de l'Orient. Les tons, la disposition du décor, la technique, les dimensions, différencient nettement ce tissage des autres, cités plus haut. Tout d'abord, chaque extrémité du tapis est composée de bandes transversales en tissages ras et ornées de décors géométriques. Les points noués sont ensuite très espacés par quatre à cinq rangées de fils de trame, l'ornementation offre, en général, plusieurs médaillons accolés ; les tons comprennent : un rouge sombre, à base de garance, pour le fond, un bleu clair et un bleu foncé, un jaune assez acide et du vert clair. L'ensemble donne l'apparence d'un pastel très délicatement nuancé.

Le tissage est l'objet d'un commerce suivi, qui, toutefois, est encore peu important en raison de la décadence de la technique. Cette fâcheuse évolution nous conduit à envisager une rééducation quasi totale des tisseuses, qui doit aller de pair avec la formation d'un bon teinturier.

\*  
\*\*

Le travail familial, véritable forme de l'artisanat, a de sérieux avantages qui, à notre avis, suffisent pour qu'on le préfère à toute autre forme de travail, surtout lorsqu'il s'agit de la femme : c'est une occupation librement organisée, consentie sans autre contrainte que celle d'améliorer les revenus de la famille, tout en évitant que celle-ci ait à souffrir de l'absence de la ménagère ; c'est, du point de vue moral, la mise à l'abri de la jeune fille de certaines promiscuités dangereuses de l'atelier. Malheureusement, du point de vue commercial, les inconvénients ne manquent pas : l'artisan ou l'artisanne ne travaille que très irrégulièrement, le contrôle de la production est difficile, souvent impossible même. Le commerçant en gros risque donc le double ennui de ne pouvoir satisfaire sa clientèle à la date fixée et, ce qui est plus grave, il ne peut assurer à l'avance la qualité du produit. En un mot, il lui est pratiquement impossible d'accepter les commandes, et la seule ressource qu'il lui reste est de constituer des stocks, opération toujours dangereuse, surtout dans les temps actuels. C'est pour pallier ces inconvénients que depuis déjà plus de 30 ans, des entrepreneurs ont pensé bien faire en substituant à l'artisanat proprement dit, le travail à l'atelier sous surveillance : la manufacture. Ne nous étendons pas sur les conséquences morales et sociales de cette évolution : ce qui était avantages, dans le travail à domicile, est devenu ici inconvénients. Un fait est là cependant. Les manufactures se sont développées de plus en plus, groupant un nombre assez considérable d'ouvrières (près de mille à Tlemcen), apportant un gagne-pain indéniable à une population adroite et travailleuse.

Il est vain de chercher un style local dans la production de ces fabriques. On obéit surtout, ici, aux goûts et désirs d'une clientèle capricieuse et, presque jamais, un effort n'est tenté pour mettre en valeur le tapis véritablement algérien. Peut-être en est-il mieux ainsi car, d'une part, faute de documentation sérieuse, on « interprète » les données de la tradition et il est bien difficile souvent de reconnaître le type original du tapis ; d'autre part, il paraît peu souhaitable de voir sortir en série des tissages d'un genre particulier, production qui ne manquerait pas de lasser le public et de devenir fastidieuse pour les tisseuses elles-mêmes.

A Tlemcen, qui est le centre par excellence de fabrication de tapis (fait d'autant plus curieux qu'on ne connaît aucun tapis traditionnel et que le tissage à

points noués remonte, tout au plus entre 1900 et 1910), on compte près de cent ateliers, sans tenir compte des artisans qui travaillent à domicile. Trois manufactures possèdent plus de cinquante métiers.

La production actuelle est de l'ordre de 4.000 à 6.000 pièces par mois, qui correspondent à environ 12.000 m<sup>2</sup> de tapis et 40.000 kilogs de laine travaillée. Les salaires, distribués mensuellement, totalisent environ 7 millions de francs.

A Oran, on compte deux manufactures qui sont de moyenne importance (20 métiers environ).

Alger n'a guère que deux ou trois ateliers, dont un seul compte plus de vingt métiers. Quelques ouvriers privés, répartis sur tout le territoire, peuvent totaliser une centaine de métiers au maximum.

La concurrence sur le plan local, puis sur le plan métropolitain et étranger, a eu parfois pour conséquence une course au « bon marché » ; la qualité de certains tapis pouvait jeter le discrédit sur toutes nos productions algériennes ; aussi devint-il nécessaire d'avoir recours à des mesures rigoureuses de *standardisation*.

Un arrêté du 4 janvier 1951 stipule que seuls, peuvent être admis à l'exportation, les tapis revêtus d'une étiquette spéciale et d'un plomb de garantie. Ainsi sont interdites les sorties de pièces de qualité inférieure qui discréditaient autrefois les tissages algériens.

Pendant les six dernières années, l'importance des exportations se chiffre ainsi qu'il suit :

En 1945 :	33 tonnes
En 1946 :	433 tonnes
En 1947 :	516 tonnes
En 1948 :	603 tonnes
En 1949 :	416 tonnes
En 1950 :	370 tonnes

Les efforts tendent à développer la production artisanale du tapis par la rénovation des arts traditionnels et la mise en valeur des tissages locaux qui, convenablement exécutés, doivent connaître la faveur du public, car, nous ne craignons pas de l'affirmer, ce sont de très belles pièces qui peuvent rivaliser souvent avec certains tapis d'Orient et n'ont rien à craindre de la comparaison avec les productions des deux Protectorats nord-africains.

\*  
\*\*

Faire revivre les arts de l'Algérie, donner du travail rémunérateur à des familles souvent isolées et dans la gêne, mettre en valeur une production de haute qualité artistique sans contrecarrer l'évolution des manufactures, qui ont pris trop d'importance pour qu'on freine leur élan, tel est le programme d'action que l'administration tend à réaliser.

Pour cela, elle demande à ses agents de la compétence, certes, mais aussi une foi inébranlable dans la réussite de l'œuvre entreprise car, dans un terrain aussi peu consistant que celui de cet artisanat en pleine crise, la bonne volonté et le travail ne suffisent pas toujours. Il faut surtout la flamme de la conviction, un certain idéalisme, que les tentatives infructueuses ne désarment pas, parfois un véritable enthousiasme, que les obstacles ne sauraient vaincre, enfin une patience sans bornes, car la persuasion est à peu près le seul moyen d'action et les résultats sont lents, parfois décevants.

C'est pourtant à ce prix que nous pourrions maintenir et rénover un art, une profession : l'artisanat traditionnel algérien.

MAXIME CHAMP,  
Docteur en droit.

Sous-directeur du commerce  
au Gouvernement général.

## CONSIDERATIONS SUR LES RESULTATS DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE EN 1950 (1)

Tout d'abord, le volume total du commerce extérieur accuse une augmentation sur l'année précédente de 41 milliards (2) qui ne résulte pas simplement de la variation des prix, puisqu'elle est nettement confirmée par l'augmentation du tonnage (3).

Cette constatation prouverait déjà la vitalité et l'essor de l'Algérie, car l'importance des échanges en constitue la résultante directe.

En second lieu, l'examen des statistiques permet d'accepter sans inquiétude le déficit de 39 milliards qui apparaît brutalement entre les importations et les exportations.

Sans vouloir ériger en dogme la vertu d'une balance commerciale en rigoureux équilibre, particulièrement dans un pays qui peut se targuer d'un privilège de jeunesse, il serait cependant dangereux, dans les circonstances actuelles, que ce déficit fut trop important et surtout permanent.

Or, précisément, il ne vous aura pas échappé que ce déficit porte uniquement sur nos échanges avec la « zone franc », car nous vendons beaucoup moins à la France que nous lui achetons. Et il est à souligner à cet égard que la Métropole conserve ainsi son rôle tutélaire de permettre à l'Algérie de s'équiper sans risque et même, peut-être, de se nourrir.

Avec l'étranger, au contraire, si nous avons impor-

té 18 milliards de marchandises (déduction faite de 7 milliards de produits pétroliers extraits des raffineries métropolitaines et payés en francs), nous avons réussi à lui vendre 22 milliards de produits de notre cru, et la balance commerciale se solde donc, en ce compartiment, par un excédent de 4 milliards. Encore conviendrait-il d'y ajouter la contre partie des importations effectuées dans le cadre du plan Marshall et qui s'élève à environ 5 milliards.

Il est en outre à remarquer que les importations se sont limitées en somme aux produits nécessaires aux besoins de la population, à l'équipement de l'industrie et de l'agriculture, et, plus généralement, à la mise en valeur du pays.

Enfin, l'encouragement le plus net peut-être résulte encore de la progression constante en elle-même des exportations, malgré les difficultés qu'il a fallu vaincre pour retrouver une place sur des marchés d'où nos produits étaient absents depuis plusieurs années.

De l'ensemble de ces indices prometteurs, le mérite en revient évidemment aux producteurs et au commerce algériens. Peut-être ne faudra-t-il pas toutefois passer sous silence l'action entreprise, dans ce domaine, par les pouvoirs publics.

Actuellement, les statistiques douanières ne traduisent plus simplement la situation des échanges internationaux, telle qu'elle résultait auparavant du jeu de la loi de l'offre et de la demande. Elles donnent au contraire, quoique tout aussi brutalement, les résultats de la direction exercée sur le commerce extérieur, ou tout au moins de l'orientation que, dans les circonstances actuelles, il paraît impossible de ne pas lui donner.

Et lorsque ces résultats sont, comme au cas présent, favorables, il ne serait que juste d'en attribuer également le mérite aux hautes autorités qui ont assumé la responsabilité de cette action.

## CARACTERISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE EN 1950 (1)

### I. — LE COMMERCE DE L'ALGERIE EST EN PLEIN ESSOR

D'une année à l'autre le commerce extérieur de l'Algérie passe de 224 milliards en 1949 à 267 milliards.

Pour apprécier le mouvement des échanges en 1950 dans la plupart des pays, et notamment dans la Métropole, on doit considérer deux périodes : avant et après le début de la guerre de Corée.

La première est caractérisée par une stabilisation relative des prix et des ventes, la seconde est nettement influencée par des achats exceptionnels, dus aux craintes de pénurie, de rationnement et de hausses de prix, et par une restriction parallèle des exportations de certains produits.

La conjoncture internationale ne paraît pas avoir pesé sur le commerce de l'Algérie en 1950, puisqu'aussi bien les exportateurs ont profité de la situation pour écouler à l'étranger la quasi totalité de la récolte de légumes secs et vendre les excédents de matières premières et de denrées alimentaires.

Si l'on considère le tonnage des marchandises importées et exportées et non pas seulement les valeurs

qui en période de hausse de prix ne reflètent pas toujours la réalité, on constate un très net accroissement du volume des échanges qui portent sur 8 millions 400.000 tonnes contre 7.800.000 en 1949 et 7.200.000 en 1948. On retrouve, à très peu de chose près, le tonnage de 1938, et c'est là l'indice incontestable d'un retour à des échanges normaux.

### II. — LA METROPOLE RESTE LE PREMIER FOURNISSEUR DE L'ALGERIE

Une autre caractéristique qui se dégage de l'examen des chiffres est l'affirmation que la Métropole est le premier fournisseur de l'Algérie. Ses livraisons représentent en effet 76 % de nos importations, contre 75 %, en 1938. Cette tendance ne peut que s'accroître dans l'avenir, malgré les mesures de libération des échanges intervenues ou prévues qui permettent à la concurrence étrangère de s'exercer plus librement.

Le développement de l'équipement national permet en effet à la France d'améliorer sa production en quantité et en qualité, aussi bien dans le secteur industriel que dans le secteur agricole, et d'obtenir des prix plus favorables. A prix égal, ou même légèrement supérieur, le consommateur et l'utilisateur algériens préfèrent, en outre, s'approvisionner sur le marché qu'ils atteignent le plus facilement.

(1) Extrait de : Maxime Champ — « Physionomie du commerce d'exportation de l'Algérie en 1950 », dans *bulletin économique et juridique de l'office algérien d'action économique et touristique* (O.F.A.L.A.C.), n° 138, avril 1951.

III. — LA BALANCE COMMERCIALE DE L'ALGERIE EST DEFICITAIRE

Une troisième caractéristique de notre commerce extérieur est le déficit de la balance commerciale. En 1949, il était de 35 milliards ; il passe à 37 milliards en tenant compte de la révision des valeurs d'exportations. Or, en 1938, la balance commerciale était positive de près de 333 millions, et en 1937, de près de 283 millions. Sans doute, on comprend qu'au stade économique actuel de l'Algérie, la balance commerciale soit déficitaire puisque le pays est obligé d'importer des biens d'équipement qui doivent lui permettre, soit de s'industrialiser et de réduire les importations, soit de développer sa production et d'augmenter sa productivité pour accroître ses exportations.

Mais si l'on se penche davantage sur les statistiques, on s'aperçoit que le déficit est dû, pour une grande part, à l'accroissement considérable et permanent des achats de biens de consommation qui sont la conséquence, non seulement de l'augmentation de la population, mais également du standing de vie plus élevé de cette dernière.

Comparés à 1938, les chiffres des importations de 1950 de certains produits sont souvent considérables :

- produits laitiers : 188.816 quintaux, contre 63.797 ;
- blé tendre : 590.487 quintaux, contre 190.582 ;
- sucre : 1.133.107 quintaux, contre 795.000 ;
- tissus de laine : 8.798 quintaux, contre 1.917 ;
- tissus de coton : 91.515 quintaux, contre 39.416 ;
- essence : 2.688.299 hectolitres, contre 1.663.615 ;
- fuels-oils : 1.879.995 quintaux, contre 230.339.

Un déficit chronique de la balance commerciale peut certes se concevoir ; mais son accroissement pourrait avoir une influence sur la balance des comptes dont le passif s'alourdit de nombreuses autres charges. Le meilleur moyen d'atténuer le déficit est, incontestablement, l'augmentation des exportations.

IV. — L'ALGERIE ORIENTE SON COMMERCE D'EXPORTATION SUR L'ETRANGER

A cet égard, l'Algérie voit s'élargir son aire d'expansion commerciale. Jusqu'à présent, le marché métropolitain suffisait à absorber la production agricole algérienne qui s'accroît, dans certains secteurs, à un rythme accéléré. Or, ce marché paraît avoir atteint son seuil de saturation. Dans ces conditions, l'Algérie doit se tourner vers les marchés étrangers, c'est pour elle une nécessité vitale et urgente.

\*\*\*

Il apparaît bien, à l'examen des statistiques de 1950, que l'orientation vers l'étranger d'une partie, de plus en plus grande, de l'activité des exportateurs algériens est devenue une réalité. Avec 22 milliards de francs, sur un total de 113 milliards, les ventes à l'étranger représentent 19,5 % du total des exportations, contre 17 %, en 1949, et 12 %, en 1938.

Cette situation nouvelle est une conséquence des progrès de la production agricole de l'Algérie.

De 1938 à 1950, l'Algérie a doublé sa production d'agrumes et de fruits, triplé sa production d'olives de conserves, augmenté dans de fortes proportions de légumes secs, de pommes de terre primeurs, d'huile d'olives, de tabacs.

La Métropole, dont l'Agriculture est à nouveau prospère, et qui doit ouvrir ses frontières à des productions étrangères concurrentes, ne peut plus être l'unique débouché des produits agricoles algériens.

L'Algérie est donc obligée de se tourner vers l'étranger pour placer le surplus exportable de sa production.

Les efforts déployés en ce sens n'ont pas été vains

puisque, d'une année à l'autre, nos ventes à l'étranger ont progressé de 50 % et couvrent nos importations à concurrence de 86 %, contre 75 %, en 1949, 55 %, en 1948, 38 %, en 1947 et seulement 25 %, en 1946.

Il est assez curieux de constater que ce pourcentage de couverture des importations par les exportations est exactement le même que celui réalisé par la Métropole dans ses échanges avec l'étranger, en 1950 :

- exportations métropolitaines : 685.714 millions de francs ;
- importations métropolitaines : 792.473 millions de francs ;
- exportations algériennes : 22.011 millions de frs ;
- importations algériennes : 25.170 millions de frs.

Il convient, toutefois, de faire observer que les résultats enregistrés en Algérie reposent sur des bases beaucoup plus fragiles que les réalisations métropolitaines.

La France est assurée, en effet, d'une certaine stabilité de son commerce d'exportation parce qu'il repose, en grande partie, sur sa production industrielle. Elle bénéficie, au surplus, pour ses exportations de produits agricoles, de récoltes beaucoup moins capricieuses.

\*\*

Avec la plupart des territoires étrangers, sauf bien entendu avec les Etats-Unis et, à un moindre degré, le Brésil, l'Italie et le Danemark, la balance commerciale de l'Algérie est largement bénéficiaire.

Il n'y a pas lieu, toutefois, dans les circonstances actuelles, de s'en féliciter outre mesure, car cette situation ne serait véritablement avantageuse que si elle venait combler en partie un déficit, dans le même secteur, de la balance métropolitaine.

Or, celle-ci se trouve actuellement dans la même situation, et même, si l'on s'en réfère aux statistiques des premiers mois de l'année en cours, plus largement créditrice.

D'autre part, la conjoncture actuelle oblige la nation à limiter la sortie de certains produits considérés comme essentiels, dont l'exportation ne peut, en aucun cas, être considérée comme une opération avantageuse, mais, au contraire, comme un appauvrissement, profitable seulement aux pays importateurs.

Or, l'Algérie a livré à l'étranger, en 1950, des quantités relativement importantes de ces marchandises recherchées.

Les mesures, actuellement appliquées ou à l'étude, destinées à préserver les ressources du pays, auraient pour effet de réduire considérablement la part de ces exportations dans le chiffre de nos ventes à l'étranger.

\*\*

Il apparaît donc, pour des raisons tenant, à la fois, au rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale avec nos principaux clients, et au maintien sur le territoire national des approvisionnements indispensables, tant en matières premières pour l'industrie qu'en produits alimentaires de base, que la position d'encouragement sans réserve à l'exportation, adoptée jusqu'à présent par l'administration, doit faire place à une attitude plus nuancée.

Ces considérations conduisent, tout d'abord à orienter, dans la mesure du possible, les courants d'exportation vers les pays avec lesquels notre balance reste déficitaire.

Cette œuvre s'avère difficile et de longue haleine, mais indispensable, notamment en ce qui concerne notre principal créancier, l'Amérique.

Outre les avantages déjà accordés aux exportateurs vers les U.S.A., de nouvelles mesures sont en préparation pour faciliter l'accès de ce marché.

Toutefois, l'action exercée, soit pour restreindre, soit pour encourager les exportations vers des pays déterminés, n'aura de résultat que si elle tient compte des possibilités réelles de ces marchés.

Or, l'Allemagne paraît devoir constituer, dès à présent, pour l'Algérie, tant par l'importance de sa population, et les besoins de son économie, que par sa relative proximité, le débouché le plus important et le plus stable, après la Grande-Bretagne, pour la plupart des produits algériens.

Il ne peut être question d'interdire à l'Algérie un marché susceptible de lui fournir en échange de ses marchandises, de nombreux articles qui lui font encore défaut et que la Métropole ne peut lui fournir qu'en quantités insuffisantes.

Malgré les résistances qu'une politique d'importation libérale rencontre chez ceux là même qui se déclarent, à l'intérieur des frontières, les plus opposés au dirigisme, cette politique s'avère bien le principal moyen dans le cas qui nous occupe, de parvenir à une organisation cohérente de notre commerce extérieur.

Au surplus, la hausse des prix, actuellement à l'ordre du jour, ne peut être enrayée pratiquement que de cette manière.

\*  
\*\*

D'autre part, l'accroissement, ou même le maintien, des exportations algériennes dépend surtout, compte tenu des exportations, traditionnelles de minerai de fer, d'alfa, de phosphates, de liège, de crin végétal, qui paraissent assurés d'un écoulement régulier, du développement des exportations de produits agricoles « riches », dont les agrumes sont le prototype, et qui comprennent également les autres fruits frais, les légumes de primeur et les dattes.

En ce qui concerne les vins, qui devraient figurer en tête de cette liste, il semble que leur exportation vers l'étranger ne représentera jamais, en raison de l'insuffisance de la demande et du développement dans de nombreux pays de la production de crus présentant des caractéristiques analogues (Chili, Afrique du Sud, Californie, etc...), qu'un infime pourcentage des ventes à la Métropole.

Parmi les produits ci-dessus, les agrumes, les pommes de terre et les dattes ont déjà trouvé droit de cité sur les marchés étrangers.

Toutefois, les dattes sont en régression et le même sort risque de frapper, après des débuts toujours prometteurs, les productions algériennes lancées, successivement, sur le marché international, si les exportateurs ne se décident pas, une fois pour toutes, d'abord à calculer leurs prix au plus juste, ensuite à ne livrer que de la marchandise de qualité parfaite et conditionnée, conformément au désir des acheteurs.

Il serait encore plus intéressant pour l'économie algérienne de livrer les produits en question sous forme de conserves. Toutefois la question de prix et de qualité présente, pour les produits transformés, une importance plus grande encore.

Les premières expéditions effectuées, n'ont pas recueilli tous les suffrages des acheteurs et les quantités exportées demeurent très faibles.

C'est cependant dans ce secteur qu'il y aurait lieu de tenter les efforts les plus sérieux pour parvenir à une production de classe internationale.

L'avenir de nos exportations vers l'étranger réside en grande partie dans les industries de transformation agricole.

## LA CULTURE DU TABAC EN ALGERIE (1)

Lors de la conquête des provinces algériennes par la France, la culture du tabac, d'une importance relativement faible, était cantonnée dans les environs d'Alger (Mitidja) et de Bône. Dans l'ensemble, la situation géographique actuelle des aires de cultures n'est pas très différente de ce qu'elle était alors.

Elles se répartissent comme suit :

(MOYENNE DE 1935 A 1939 INCLUS)

	Tabacs à fumer (en ha.)	Tabacs à priser (en ha.)
Départem. de Constantine (région de Bône)	12.900	500
Département d'Alger (Kabylie et Mitidja)	9.100	0,50
Département d'Oran	9.100	12
Territ. du Sud (régions de Biskra-El-Oued)	9.100	70

La culture des tabacs à fumer, dont la production est, environ, de vingt à trente fois supérieure en qualité à celle des tabacs à priser, occupe une place prééminente, et c'est d'elle qu'il s'agit, surtout lorsqu'il est question de tabacs d'Algérie pour l'approvisionnement de la Métropole et de l'Union Française. L'importance de la culture des tabacs à priser ne représente, en superficie, que 2 à 3 % et, en quantité produite, que 2 à 4 % de celle de la culture totale.

La culture de tabac à fumer en Algérie a pris son essor à l'origine de l'occupation française. Sous les auspices de l'autorité militaire, les premiers colons s'adonnèrent, en Mitidja, à la culture du tabac, au profit de laquelle des essais furent faits vers 1842 à la pépinière centrale d'Alger ; dès 1843, la régie française procéda, par l'intermédiaire d'une mission spéciale, à des achats de tabacs algériens. Depuis lors, cette culture s'accrut aux environs des centres où elle était primitivement installée, selon un rythme assez irrégulier toutefois, pour atteindre un maximum, en 1925, avec 32.649 hectares.

La superficie fut stabilisée aux environs de 22.300 hectares pour la période s'étendant de 1930 à 1941 inclus.

Les conséquences de la guerre de 1939-1945 ont été graves pour la culture du tabac en Algérie : elle s'est effondrée en raison de la pénurie de main-d'œuvre, de la pénurie d'engrais et de matières fertilisantes, et de l'impossibilité de renouveler le matériel mécanique d'exploitation, d'année en année plus défailant.

Pour favoriser la reprise de la culture du tabac, le Gouvernement général d'Algérie a prescrit, pour la campagne 1945-1946, une distribution de blé aux exploitants de cette culture. Cette mesure, appliquée selon des modalités qui tendaient, non seulement au maintien, mais encore à l'extension nouvelle de la superficie cultivée, aboutit à l'allocation d'un kg. de blé pour un kg. de tabac produit, en 1946. Elle a donné des résultats très satisfaisants.

## IMPORTANCE DE LA CULTURE AU POINT DE VUE SOCIAL

En 1885, la culture du tabac était pratiquée par 3.277 planteurs :

— en 1932, la population productrice de tabac com-

(1) Source : Revue internationale des tabacs, n° 218 — mars 1951.

prenait 1.008 familles européennes et 14.851 familles indigènes ;  
 — en 1945, elle était susceptible de donner du travail à plus de 150.000 agriculteurs musulmans de condition modeste.

De même que dans la Métropole, la culture du tabac, qui fait appel, dans une large mesure, à la main-d'œuvre féminine ou enfantine, a, en Algérie, un caractère familial, soit que l'exploitation qui en est le siège, appartienne en propre à de petits planteurs indigènes, comme c'est le cas général en Kabylie, soit que l'exploitation, beaucoup plus importante, appartenant à un européen ou à un indigène, soit confiée à des colons ou métayers indigènes, appelés *Khamès* ou *Bahars* en Kabylie et Mitidja, *Khaddars* dans la région de Bône.

### LES VARIETES DE TABACS CULTIVEES EN ALGERIE

La population des plantations de tabac en Algérie est hétérogène. Ce caractère tend à s'atténuer en raison des travaux entrepris et poursuivis dans des stations d'essais portant sur la sélection des variétés et sur le choix de celles qui sont susceptibles de donner de meilleurs résultats en grande culture. Les variétés principales, qui constituent, avec un grand nombre de types intermédiaires, la population rencontrée, sont :

*Tabac à fumer :*

Kabylie et Mitidja.

Type virginica ....	} Farhana. Spada.
Type brasiliensis ..	
Région de Bône.	} Cabot (apparenté au tabac d'Herzégovine).
Type purpurea ....	

Région de Bône.

Type purpurea ....

*Tabac à priser :*

Type rustica (Berzili, Souffi, Babori).

### TECHNIQUE DE LA CULTURE

Dans ses grandes lignes, cette technique diffère peu de celle qui est pratiquée dans la Métropole, compte tenu des conditions de climat propres à l'Algérie.

La préparation du sol, avant transplantation, comporte le plus souvent deux labours, plus rarement trois. Le premier, qui est donné au cours ou à la fin de l'été, est profond (30 à 35 cm.), et, dans certains cas, il est constitué par un défoncement (45 à 50 cm.). Les façons qui se succèdent jusqu'à la transplantation sont plus légères ; elles ont essentiellement pour but de s'opposer à un épuisement prématuré des réserves d'eau

accumulées dans le sol à l'occasion des pluies d'automne, réserves qui devront être suffisantes pour favoriser le développement des plantes au cours du printemps et de l'été, saisons sèches où la température atteint ses maxima et où règne une insolation constante, dont les effets ne sont qu'exceptionnellement amoindris par l'occurrence de précipitations atmosphériques.

La transplantation est entreprise au mois de mars et s'échelonne jusqu'à la première quinzaine de mai, le plant provenant de semis établis à partir de la deuxième quinzaine du mois de novembre précédent. Le repiquage est toujours accompagné d'arrosage.

Le règlement ne fixe pas de normes en ce qui concerne la compacité des plantations (variable de 20.000 à 40.000 pieds à l'hectare ; la moyenne étant de 30 à 35.000) et ne porte ni prescriptions ni conseils relatifs aux façons d'entretien des cultures : sarclages, binages, buttages. Il en est de même pour l'épandage, l'éclaircissage et l'ébourgeonnement, main-d'œuvre dont l'exécution est laissée à l'initiation des planteurs.

La cueillette s'effectue en feuilles, à partir de la fin du mois de juin, et s'échelonne, jusqu'en septembre, suivant la précocité des plantations. Les feuilles sont séchées à l'ombre, sous des abris ou dans des séchoirs, soit rustiques, soit perfectionnés.

Le conditionnement des feuilles, en vue de la vente, s'effectue au fur et à mesure de l'avancement de la cueillette et de la dessiccation. Les premières livraisons aux acheteurs ont lieu à la fin du mois d'août et les dernières dans le courant du mois de novembre. Les feuilles sont, pour la vente, assemblées par petits paquets, ou en manques, lesquels sont rassemblés et emballés dans des « paillasons », ou nattes, en vue de leur livraison.

La technique de la culture a pris, sur l'initiative des colons, un caractère industriel assez marqué (moins apparent en Kabylie, où les petites exploitations indigènes sont nombreuses) ; la préparation des terres, notamment, bénéficie de l'intervention de moyens mécaniques variés et puissants, et l'emploi des engrais s'est généralisé.

### IMPORTANCE DE LA PRODUCTION

Elle varie sensiblement comme celle de la superficie cultivée : entre 15 et 20 millions de kilogrammes pour un rendement moyen normal à l'hectare variant de 600 à 900 kilogrammes.

Les rendements moyens à l'hectare sont plus élevés pour les cultures de plaine que pour les cultures de côtes, de plateaux et notamment de montagnes. L'importance relative de celles-ci a tendance à diminuer par rapport à celles-là, en raison des facilités que présente la pratique de la culture en plaine, qui peut bénéficier, dans une plus large mesure, de l'irrigation et de la mécanisation.

## CARACTERISTIQUES ET EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE EN EGYPTE (1)

L'étude de l'activité économique égyptienne, en révélant l'accroissement de la production dans les divers secteurs et le développement des échanges commerciaux, suggère l'idée d'un enrichissement continu du pays depuis un demi-siècle. Il convient d'examiner dans quelle mesure la masse du peuple égyptien a bénéficié du développement de la richesse nationale ; en d'autres termes, si son niveau de vie a progressé dans le même sens. L'importance de ce problème, et le malaise social dont se doublent les problèmes économiques actuels sont suffisamment attestés par les déclarations officielles des dirigeants égyptiens qui insistent périodiquement sur la nécessité de « déclarer la guerre à l'ignorance, à la misère et à la maladie ».

(1) Extrait de : « l'économie égyptienne ». Notes et études documentaires. La documentation française, n° 1.415, 29 décembre 1950.

### SURPEUPLEMENT ET NIVEAU DE VIE

#### I. — CARACTERISTIQUES DU NIVEAU DE VIE

Avant d'étudier l'évolution du niveau de vie par des exemples concrets, il faut essayer d'en dégager les caractéristiques. Cette tâche est rendue malaisée, en ce qui concerne l'Égypte, par l'absence de statistiques et la rareté des évaluations relatives au revenu national, dont le volume et la distribution définissent les conditions générales du niveau de vie. Dans la mesure où des approximations ont été tentées, elles conduisent à constater la faiblesse générale des revenus bruts et moyens : pour l'année 1939, un revenu global de 220 millions de L.E. se traduit par un revenu annuel moyen de 13,5 L.E. *per capita*, chiffre peu différent de celui (12 L.E.) obtenu par M. A. Bonne, directeur de

l'institut de recherche économique de Jérusalem. Ainsi que le montre le tableau ci-après, ce chiffre est très faible par rapport à ceux qui caractérisent les pays européens ou les Etats-Unis, ce qui ne doit pas surprendre si l'on se rappelle la place prédominante occupée en Egypte par les activités primaires (70 %) ; or, comme l'ont montré les travaux de Colin Clark, ce sont les activités secondaires et tertiaires qui fournissent les revenus les plus élevés. Mais, de ce même point de vue, l'Egypte se trouve dans une situation inférieure par rapport à des pays de structure économique analogue, auxquels il est d'ailleurs plus équitable de la comparer : c'est le cas de la Hongrie, pays agricole, où, avant la guerre, le revenu annuel moyen *per capita* était presque triple du revenu égyptien.

Revenus nationaux *per capita*, 1936-1938  
(en livres sterling)

Etats-Unis .....	109	Egypte .....	12
Grande-Bretagne .....	101	Palestine .....	26
Allemagne .....	85	Syrie .....	13
France .....	41	Irak .....	10
Hongrie .....	33	Turquie .....	9

Source : A. Bonne. — *Economic development of Middle-East.*

La faiblesse du revenu moyen est en grande partie la conséquence du médiocre rendement du travail agricole, dont l'incidence est prédominante en raison de la part du secteur rural dans l'économie du pays. La comparaison des rendements nets par travailleur agricole, évalués en unités internationales (l'unité étant la quantité de biens et de services correspondant à la valeur moyenne d'un dollar pendant les années 1925-1934), montre la position très défavorable de l'Egypte par rapport aux pays techniquement évolués, et même par rapport à des pays dont la mise en valeur passait pour peu progressive avant la guerre (la Pologne par

exemple) ; on notera de même que l'Egypte figure au dernier rang des pays du Moyen-Orient, Iran exclu.

Rendement net par travailleur agricole  
sur la base des récoltes 1934-1935  
(évalué en unités internationales)

P A Y S DU MOYEN-ORIENT		AUTRES PAYS	
Palestine .....	148	Nouvelle-Zélande .....	2.444
Turquie .....	109	Argentine .....	1.233
Syrie-Liban .....	98	Etats-Unis .....	661
Irak .....	93	Grande-Bretagne .....	475
Egypte .....	90	France .....	415
		Pologne .....	195

Source : A. Bonne, op. cit.

Malgré les progrès réalisés, il est évident que l'amélioration du rendement du travail agricole exigera des efforts considérables et soutenus, pour amener l'Egypte au niveau des pays qui tirent de leur agriculture un revenu rémunérateur.

Enfin la médiocrité générale des revenus se traduit par un niveau général de la consommation très bas, ce qui n'est pas sans gravité pour l'avenir de la population ; outre l'incidence fâcheuse d'un marché étroit sur le développement économique. La consommation des denrées alimentaires est convenablement connue grâce aux enquêtes précises faites par les services de l'O.N.U. dans de nombreux pays, et les tableaux reproduits ci-dessous permettent de comparer les rations alimentaires égyptiennes, en poids et en calories, avec celles de plusieurs catégories de pays, chacune représentant un type de régime alimentaire, plus ou moins riche ou diversifié.

Consommation annuelle de denrées alimentaires *per capita* et en kgs

	Total	Céréales	Racines et solanacées	Sucre (1)	Matières grasses (2)	Légumes secs	Fruits et légumes	Viande	Lait	Vin et bière
Etats-Unis .....	718	90	66	48	20	9	203	88	194	
Grande-Bretagne .....	608	96	80	50	21	6	113	86	156	
France .....	846	129	143	22	13	11	137	67	154	170
Hongrie .....	599	187	99	11	4	6	70	36	152	34
Roumanie .....	605	216	40	5	6	8	130	27	125	48
Japon .....	391	162	62	15	2	15	93	33	9	
Egypte .....	315	171	3	8	6	24	58	12	33	

(1) Equivalent en sucre raffiné.

(2) Equivalent en graisse pure.

(3) Equivalent à l'état frais.

Source : O.N.U. *Enquête mondiale sur l'alimentation* (rations d'avant-guerre).

L'examen de ces statistiques conduit aux constatations suivantes :

1° En poids, la consommation moyenne de denrées alimentaires est plus faible que dans les pays balkaniques, dans les pays d'Extrême-Orient (Japon) et dans les autres pays du Moyen-Orient ; on note la part

considérable des céréales (54 %) ; la part très faible des matières grasses et de la viande ;

2° En calories, la ration quotidienne révèle de même la prépondérance des céréales (72,2 %), la part minime de la viande (2,5 % des calories quotidiennes), ainsi que des fruits et légumes (1,9 %) : les protéines d'origine végétale représentent de même 88 % du total

Rations alimentaires quotidiennes comparées de quelques pays

	Total calories	Céréales	Racines et solanacées	Sucre	Matières grasses	Légumes secs	Fruits et légumes	Viande	Lait	Vin et bière	Grammes par jour de Protéine		
											Total	Ani-males	Végé-tales
Etats-Unis .....	3.249	887	139	515	502	105	210	524	367		88	50	38
Grande-Bretagne ..	3.005	898	125	465	509	67	87	585	269		80	43	37
France .....	3.012	1.208	247	247	320	100	67	303	222	398	87	38	49
Hongrie .....	2.815	1.796	173	147	107	51	43	220	246	59	89	24	65
Roumanie .....	2.865	1.995	72	55	144	66	88	179	185	81	87	19	68
Japon .....	2.268	1.559	157	163	41	147	83	107	11		67	12	55
Egypte .....	2.199	1.590	5	88	142	197	43	57	77		69	8	61

Source : O.N.U. Enquête mondiale sur l'alimentation.

L'alimentation moyenne de l'égyptien est donc pauvre et peu diversifiée. L'impression de sous-alimentation est d'ailleurs confirmée par tous les observateurs impartiaux et la réalité en est admise par les plus optimistes d'entre eux (2), au moins en ce qui concerne les masses rurales (et l'on sait qu'elles constituent près des 3/4 de la population).

II. — EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE

Dans quel sens se fait l'évolution du niveau de vie égyptien dont les principaux éléments viennent d'être définis ? La réponse à cette question est donnée par trois faits :

a) En premier lieu, la population croît plus vite que les ressources alimentaires et cette situation tend à s'aggraver. Alors que la population, montant en flèche, s'est accrue de 181 %, de 1882 à 1947, les surfaces ensemencées (qui, en raison des récoltes multiples, fournissent un terme de comparaison plus équitable que les surfaces cultivées) n'ont augmenté que de 47 % pendant le même laps de temps, tandis que la surface récoltée par habitant a déchu de 47,3 %. Jusqu'à la

première guerre mondiale, les ressources alimentaires sont restées à la mesure des besoins ; mais, de 1920 à 1940, l'accroissement de la population dépassa l'augmentation de la production, malgré le progrès des rendements agricoles. Dans la situation actuelle de l'irrigation, les terres cultivées n'ont pas excédé en surface le maximum atteint en 1945 et les rendements paraissent stabilisés, alors que l'Egypte a 200.000 bouches de plus à nourrir chaque année. Il est d'ailleurs significatif que le gouvernement soit, depuis plusieurs années, obligé de recourir à des importations massives de céréales (500.000 tonnes en moyenne) pour assurer la sécurité.

b) En second lieu, la consommation, *per capita*, des produits essentiels ne s'accroît pas et tend même à fléchir. Cette constatation est d'autant plus grave qu'elle a pu être faite, d'après les statistiques égyptiennes, pour la période antérieure au deuxième conflit mondial, comme l'atteste le tableau ci-après, emprunté à l'ouvrage du professeur Issawi, il indique l'évolution de la consommation égyptienne de 1920 à 1938, la moyenne des années 1929-1937 étant prise comme base d'indice 100.

Consommation de quelques denrées, 1920-1938  
(Base 1920-1937 = 100)

	Tabac	Café	Thé	Sucre	Viande	Textiles	Céréales
1920 .....	126	99	39	50	80		96
1925 .....	111	89	87	106	107	116	105
1929 .....	113	109	117	148	102	105	105
1933 .....	77	98	124	99	101	105	90
1937 .....	86	90	143	124	94	105	95
1938 .....	..	..	139	124	97	95	99

Ainsi, seuls le thé et le sucre accusent une consommation accrue ; la consommation des autres produits était stabilisée avant la guerre, alors que de 1920 à 1938 la population avait augmenté d'environ 3 millions d'habitants (soit plus de 20 %) : cette stabilisation signifie en fait une régression, quand bien même elle n'apparaît pas dans les chiffres absolus.

Enfin, le niveau du revenu annuel par tête ne paraît pas s'être relevé depuis la guerre. L'appréciation en est difficile, faute de statistiques intéressantes les années d'après guerre. Toutefois une évaluation, récemment mise au point et relative à l'année 1945,

a estimé le revenu national à 580 millions de L.E., soit une moyenne de 30 L.E. par habitant. Compte tenu de la hausse des prix, qui, en 1945, porta les prix de gros à l'indice record de 353, ce chiffre est inférieur à celui de 1938, et en admettant que le revenu individuel moyen ait progressé depuis 1945, il n'atteint certainement pas 45 L.E. par an, si bien qu'« il continue à être un des plus bas du monde » (3).

En résumé, il semble donc qu'une interprétation objective des données conduise à admettre la dégradation progressive du niveau de vie en Egypte sur une longue période, remontant assez loin avant la dernière

(2) Cf. E. Nassif. — « Le sort du fellah », revue des conférences françaises en Orient, juin 1946.

(3) L'économiste égyptien, mars 1950.

guerre, qui ne peut ainsi être rendue responsable d'un phénomène déjà ancien.

### III. — ETUDE DE NIVEAUX DE VIE TYPES

Cette conclusion est corroborée par l'étude de deux standards de vie types : celui du fellah et celui de l'ouvrier d'industrie.

La constatation faite par W. Churchill, au cours d'un séjour récent en Egypte, que la condition du fellah n'avait pas évolué depuis la première guerre mondiale, se justifie en ce que la description du cadre et des conditions matérielles où il vit peu encore utiliser les traits traditionnels. Le fellah continue à s'entasser avec sa famille, généralement nombreuse, — car les enfants, en tant que main-d'œuvre, sont l'équivalent d'un supplément de revenus — dans la maison d'argile séchée, composée d'une ou deux pièces, où souvent bêtes et gens voisinent dans une affrayante promiscuité. Il continue, ignorant des principes les plus élémentaires de l'hygiène, à se laver et même à boire dans le canal d'irrigation voisin dont l'eau transporte par milliards les parasites qui le contamineront ; il continue à ramasser de ses mains les excréments d'animaux qui, séchés, lui fourniront un combustible gratuit. Son alimentation se compose toujours de pain de maïs, qui en constitue la base, à quoi s'ajoutent des légumes secs (fèves), assaisonnés d'huiles végétales, quelques légumes frais, un peu de poisson ; peu de fruits, peu de viande (5 à 6 kgs par an en moyenne), peu de lait, quelques œufs seulement, car sa femme est souvent obligée de vendre une grande partie du lait ou des œufs fournis par l'élevage domestique, afin de pouvoir acheter les produits essentiels comme le savon, le sucre, le thé, le café, le pétrole, etc...

En réalité, le sort du fellah ne s'est pas stabilisé mais plutôt aggravé. Le fellah de 1950 dispose de moitié moins de terre que celui de 1880, car tout le poids de l'énorme poussée démographique déjà constatée a pesé sur les petits propriétaires : l'étendue des propriétés inférieures à 5 feddans (4) s'est accrue de 98 % dans le temps où le nombre des possédants augmentait de 300 %. Il n'est pas même certain que l'extension de l'irrigation pérenne se soit traduite par un bénéfice pour le fellah, l'accroissement des ressources tirées de récoltes multipliées ayant été conditionnées par un surcroît proportionnel de travail, qui rendait le terrain humain plus favorable à l'action de maladies en progrès : on a pu ainsi estimer à 65 % la proportion des paysans atteints de malaria, et à 70-90 % le pourcentage des victimes de la bilharziose, dont les effets sont encore plus débilissants, si bien que depuis 1914 la capacité de travail du fellah aurait baissé d'environ 25 %.

Le budget de fellah semble avoir peu changé depuis la période d'avant-guerre. Des évaluations précises, faites dans plusieurs régions de l'Egypte pour les années antérieures au conflit mondial, montrent qu'en général le paysan égyptien parvenait péniblement à équilibrer ressources et dépenses.

Dépenses annuelles d'une famille de 5 personnes  
(en L.E.)

	Basse-Egypte	Moyenne-Egypte	Haute-Egypte
Alimentation .....	17,9	14,97	15,17
Savon, pétrole, ustensiles, etc. ...	1,96	1,84	2,07
Tabac .....	3,6	3,6	3,6
Vêtements .....	2,87	2,92	5
Dépenses totales ..	26,33	23,33	25,84

Source : Cleland, *The population problem in Egypt*.

(4) Le feddan, mesure de surface, valant 4.200 m<sup>2</sup>.

Pour faire face à ces dépenses, peu compressibles (on notera que, dans le budget du fellah de Basse-Egypte, les dépenses d'alimentation représentent 67,3 % du total), le petit propriétaire exploitant son lopin avec sa famille, parvenait, avant la guerre, à en tirer un revenu de 20 à 30 L.E. selon les régions ; ce revenu à peine suffisant, était menacé pour peu que la maladie intervint d'une manière anormale, et le fellah ne pouvait guère espérer l'améliorer en louant des parcelles de terre : dans certains cas, les taux très élevés des locations (de 6 à 22 L.E. par feddan avant la guerre) représentaient jusqu'à 80 % du revenu moyen des terres. Or, comme la hausse des loyers, pendant et depuis la guerre (300 % de 1939 à 1947), a été légèrement supérieure à celle des prix agricoles, il est évident que le sort du fermier n'a pu que rester égal à sa médiocrité antérieure.

Plus dramatique est la situation des 1.500.000 ouvriers agricoles, qui sont à la merci des employeurs du fait de leur exclusion du bénéfice de la loi assurant certaines garanties aux autres salariés. Non seulement les salaires sont demeurés bas (de 9 à 12 piastres (5) par jour actuellement) mais le caractère saisonnier de l'emploi, qui atteint rarement 200 jours par an, réduit leur revenu annuel à un maximum moyen de 20-22 L.E. Compte tenu de la hausse réelle des prix (supérieure à celle qu'indiquent les indices officiels, établis en fonction de prix contrôlés, auxquels il est bien difficile à la ménagère de s'approvisionner), il apparaît que « le revenu de l'ouvrier agricole a été constamment au-dessous de ses besoins » (6).

Ainsi, quelle que soit la catégorie considérée, le niveau de vie du paysan égyptien est caractérisé par une tendance au fléchissement, dont, à l'heure actuelle, rien ne permet d'espérer le renversement.

La condition des travailleurs urbains n'est guère plus favorable. Victime, avant la guerre, de la politique gouvernementale qui, espérant pallier la crise cotonnière par des subventions à l'exploitation des céréales et la prohibition de leur importation, fit monter brutalement le prix du pain, l'ouvrier de l'industrie a vu son salaire monétaire s'élever par suite des besoins industriels nés de la guerre, et demeurer ainsi nettement plus élevé que celui de l'ouvrier agricole ; toutefois, il semble que le maximum actuel des salaires ouvriers se situe dans l'industrie aux environs de 80 piastres par jour (filatures de Mehalla-el-Kobra), la moyenne étant de 20 à 25 piastres.

Une enquête, faite en 1938 par l'association égyptienne des études sociales, et portant sur 3.333 budgets familiaux, montrait néanmoins que les conditions de vie du travailleur urbain étaient difficiles : une famille type de 5 personnes, travaillant 37,2 semaines par an, ne gagnait, en moyenne, que 21,075 L.E. pour faire face à des besoins annuels s'élevant à 23,40 L.E. (alimentation : 14,52 L.E., soit 62 % ; loyer : 3,03 ; vêtements : 2,80 ; divertissements : 0,47 ; médicaments : 0,47 ; divers (tabac principalement) : 2,11), d'où un déficit de 232,5 piastres à combler par des moyens divers. Il est probable que la hausse des salaires, demeurée, en Egypte, comme dans beaucoup de pays, en deçà de la hausse des prix, ait modifié notablement cet état de choses. Selon une statistique établie par le bureau international du travail (7), en 1948, le salaire réel dans l'industrie n'était qu'à l'indice 94 par rapport à 1942, tandis que l'indice du coût de la vie (prix officiels) était passé, entre les mêmes dates, de 100 à 152.

La position très forte des employeurs, assurée par les ententes patronales, contrastant avec le manque d'organisation d'une main-d'œuvre surabondante (les syndicats n'ont reçu d'existence légale qu'en 1942) explique que les conditions de travail soient restées dans l'ensemble, médiocres. La journée de travail est

(5) La livre égyptienne vaut 100 piastres.

(6) Cf. Dr Samir Saffa. — Exploitation économique et agricole d'un domaine rural égyptien, dans *l'Egypte contemporaine*, mai 1949.

(7) Cf. *Revue internationale du travail*, octobre 1949.

longue, puisqu'en 1947, 6,2 % seulement des ouvriers employés dans les industries manufacturières travaillaient moins de 40 heures par semaine, tandis que 47,6 % faisaient de 40 à 49 heures et 46,2 % plus de 50 heures (en 1937, 13 % travaillaient plus de 80 heures par semaine) ; le repos hebdomadaire, n'étant pas inscrit dans la loi, n'est guère observé que dans les grands établissements, et le principe des congés payés annuels, 15 jours par an, établi par la loi du 10 mai 1944, n'a pas été étendu aux travailleurs agricoles, ni aux petits ateliers employant moins de 5 personnes sans utiliser de machines, ni aux serveurs domestiques, ni aux employés des bateaux ; quant aux ouvriers payés à la journée, ils n'ont droit qu'à 7 jours de congé payé. Enfin les conditions sanitaires ne sont convenables que dans les grandes entreprises modernes, et l'emploi d'assez nombreux enfants (12 % des ouvriers en 1937, contre 3 % de femmes seulement) dont les salaires sont 2 à 3 fois plus faibles que ceux des hommes, contribue à freiner la hausse des salaires adultes.

Si l'on ajoute que dans les villes les loyers sont généralement élevés (d'où l'entassement des familles), et que les occasions de dépenses (divertissements par exemple) sont plus nombreuses qu'à la campagne, il faut conclure qu'avec un salaire moyen de 25 piastres par jour, même arrondi des quelques piastres provenant

du travail des enfants, l'ouvrier ne peut décemment subvenir aux besoins de sa famille quand il doit payer le pain de froment 5,7 piastres le kg., et la viande de bœuf (qualité inférieure) 19 à 25 piastres le kg. (prix octobre 1948 au Caire, source : B.I.T.). Les travailleurs urbains, comme les travailleurs ruraux, sont donc exposés à une sous-alimentation chronique, et la promiscuité des quartiers ouvriers des grandes villes n'est pas moins néfaste que l'entassement grégaire des masses villageoises.

\*  
\*\*

La précarité du niveau de vie qui caractérise la grande majorité du peuple égyptien ne doit donc être considérée ni comme un élément nouveau, ni comme une réalité passagère : la tendance à l'aggravation des conditions d'existence aboutit ainsi à poser la question du surpeuplement de l'Egypte. Dans les conditions actuelles, l'équilibre ne peut plus être assuré entre le prodigieux accroissement démographique et les ressources alimentaires que l'Egypte tire de son sol, tandis que le gonflement inévitable de la masse de la main-d'œuvre crée des conditions de travail diminuées et pose des problèmes d'emploi de plus en plus délicats. L'Egypte doit donc trouver un exutoire à ce trop-plein.